



COMPTE RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 17 AVRIL 2025

PRÉSENTS : C. Caussignac, C. Sagnac, M. Bonnemains, F. Billaud, G. Fumat, D. Tournié, M. Fischer, F. Tardivon, S. Thomières, M. Vieu, J L. Auriau.

EXCUSES : D. Boileau, C. Le Bozec, G. Lemoine, J. Miquel, P. Neumann, J. Pull.

Trois points principaux ont fait l'objet des débats :

I. BILANS :

-- financier :

Compte tenu des investissements pour le club (boîte à enchères, jeux de cartes etc), la trésorerie est en légère baisse.

-- membres du club :

A ce jour, on dénombre 176 membres, nombre quasiment identique à celui de l'an passé. Par contre, l'activité du club est plus importante. Le nombre de paires participant aux tournois est en augmentation.

II. INFORMATIONS :

--- Formations de moniteur pour Dominique Boileau et d'arbitre pour Bruno Cassagnol prises en charge par le club ;

--- Compétitions

Des changements pour le prochain exercice :

-- l'espérance par quatre est supprimée

-- toutes les finales nationales pour les compétitions Senior par paire auront lieu à Toulouse ou Montpellier en simultané avec des points d'expert plus importants

-- création d'une division de ligue en M / 4

-- défraiements pour les finales de ligue (hors compétitions Senior) et pour les joueurs du club ayant participé à 25 tournois minimum par an dans le club : 25€ par personne pour Montpellier, 30€ pour La Grande Motte, 35€ pour Toulouse et 60€ pour Paris. Pour les compétitions par 4, il y aura un défraiement pour chaque joueur.

--- Délégué au développement

Le comité a souhaité avoir un délégué par club. Philippe Neumann est désigné pour cette fonction.

--- Marathon Saucisses :

Il aura lieu le dimanche 7 septembre : première séance à 10 h30, grillade, deuxième séance à 14h30. Les frais d'inscription, inchangés sont de 30 euros par personne.

--- Tournoi d'intégration

Il aura lieu fin Juin.

--- Repas de fin d'année

Des devis sont en attente de la part de plusieurs restaurants. Le club est preneur de toute idée concernant le lieu et le traiteur.

III. RELATIONS AVEC LA MAIRIE

Elle a réalisé les travaux de réparations dues à un problème de fuite d'eau.

Elle doit maintenant s'occuper du remplacement des dalles du sol endommagées dans la première salle et du revêtement du sol des WC hommes.

Tout le monde, dans le club, a pu prendre connaissance de l'enquête publique des travaux prévus sur le parking. Conformément aux décisions prises au club, un courrier sera adressé à la Mairie pour demander des emplacements de parking en épis devant le club.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Un membre du Conseil d'administration a demandé une augmentation du tarif horaire pour la secrétaire du club. Une discussion s'en est suivie. La décision sera prise lors d'un conseil d'administration courant mai.

La Présidente
C. CAUSSIGNAC

La secrétaire
M. VIEU